

Saint-Martin-des-Champs

Camping Le Verger de Morlaix. Calme et silence à l'Hermitage

Le camping Le Verger de Morlaix a ouvert en juin au lieu-dit L'Hermitage. Ses emplacements sont aménagés et situés à l'ombre de pommiers, agréables en ces temps de grande chaleur.

Fabrice Caron est le propriétaire du camping Le Verger de Morlaix, situé à l'Hermitage.



Ouvert depuis le mois de juin, le camping Le Verger de Morlaix, situé au lieu-dit L'Hermitage, est assurément un havre de paix pour les campeurs et autres amateurs de vacances en caravane ou en camping-car.

Sur un terrain de 6 000 m², les emplacements, d'une centaine de m², sont aménagés et les bordures arborées, de même que les grands pommiers, apportent une ombre porteuse de fraîcheur.

Le propriétaire, Fabrice Caron, explique : « L'idée de l'ouverture d'un camping, suggérée par des élus saint-martinois et accompagnée par la Maison du tourisme, s'est réalisée dans le prolongement de celle des chambres d'hôtes Les Hortensias, l'année dernière ».

Il ajoute : « Il y a un réel besoin d'hébergements de ce type sur le territoire et la proximité de la voie verte (à 900 m) comme du GR34 (à 1, 2 km) en fait un espace référencé par diffé-

rents organismes comme la FFR, la Vélodyssée de Roscoff à Nantes, Park4Night, et apprécié des cyclotouristes et randonneurs ».

C'est avec plaisir qu'il accueillait, lundi 22 juillet, Thomas et Magalie, couple de cyclotouristes en provenance de l'Indre, venu se reposer et faire étape, après avoir laissé leur véhicule à Saint-Pol-de-Léon, qui ont pour objectif de rejoindre Lorient par le Centre-Bretagne.

Fabrice Caron précise : « Comme je ne propose pas de restauration, j'encourage les campeurs à se diriger vers les commerces et restaurants morlaisiens et saint-martinois et à découvrir Morlaix, sa baie et sa région ».

Une ombre au tableau

Malgré les habilitations et certifications obtenues, un problème est venu refroidir l'enthousiasme de Fabrice Caron, en raison de la procédure lancée par le préfet, formulée par la

Safer, suite au signalement d'un agriculteur voisin. N'étant pas agriculteur, Fabrice Caron doit, pour exercer son activité, obtenir le classement en zone touristique de l'actuelle zone agricole. Et pour cela, une modification du PLU-i sera sans doute nécessaire.

Le résultat de la consultation des instances administratives sera communiqué le 12 août.

D'ici là, Fabrice Caron vit avec l'angoisse d'une éventuelle fermeture du site de camping, faute de dérogation malgré la mise aux normes et les importants investissements réalisés.

▼ Pratique

Camping Le Verger de Morlaix, L'Hermitage, à Saint-Martin-des-Champs.

Camping, location de caravanes et chambre d'hôtes.

Accueil tous les jours, de 9 h à 20 h.

Contact : tél. 07 68 98 42 79.